DLP 21-5-79105300

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

REPONDEUR TELEPHONIQUE : (88) 69.65.89

IMPRIMERIE DE LA STATION "ALSACE et LORRAINE" - Directeur Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 13 — 17 mai 1979

VIGNE

BRENNER

L'hiver froid que nous avons connu, ainsi que les périodes sèches actuelles, sont favorables au développement de cette maladie. Les prochaines pluies risquent de provoquer d'importantes contaminations.

Nous rappelons que cette maladie, qui craint l'humidité excessive, se rencontre plus fréquemment sur les coteaux secs et ensoleillés.

Dans tout le vignoble du Toulois, ainsi que dans les parcelles du vignoble alsacien où le Brenner a été observé ces deux dernières années (notamment à BERGHEIM, RIBEAUVILLE, SAINT-HIPPOLYTE), il est recommandé d'intervenir dès le stade 3 à 4 feuilles, avec l'un des produits suivants :

- produits cupriques (doses mildiou)
- cuivre + zinèbe (doses mildiou)
- captafol : 120 g/hl
- mancozèbe : 280 g/hl
- manèbe : 280 g/hl
- mancopper : 280 g/hl

Les fongicides à base de curzate présenteraient également une bonne efficacité.

OIDIUM

Le champignon responsable de cette maladie se conserve principalement pendant l'hiver à l'intérieur des bourgeons et sur les bois. Les rameaux issus de ces ceps malades forment, tôt au printemps, des foyers importants de contamination.

Il est donc indispensable d'intervenir très précocement et préventivement contre l'oïdium. Un soufrage, effectué au stade 2 à 5 feuilles de la vigne, lors d'une journée chaude, constitue la technique la plus efficace. Le soufre sous forme de poudre a une action de choc contre cette maladie, ainsi qu'une bonne efficacité contre l'acariose et l'érinose. Il freine également le développement des araignées rouges.

En cas de traitement mixte, ajouter un anti-oïdium préventif à la bouillie.

ARAIGNEES ROUGES

On assiste actuellement à une véritable explosion d'araignées rouges. Plus de 50 % des oeufs d'hiver ont éclos en l'espace de quelques jours. Dans les parcelles où d'importantes populations de ce ravageur ont été constatées l'an dernier (notamment dans le secteur de FURDENHEIM, ERGERSHEIM), et où de nombreux oeufs d'hiver ont été observés (plus de 50 oeufs par bourgeon, en moyenne), une intervention acaricide de printemps doit être envisagée dans les prochains jours.

.../...

P175

Pour décider de l'opportunité d'un tel traitement, un contrôle visuel doit être effectué dans le vignoble. Observer 100 feuilles (la deuxième d'une pousse proche du vieux bois), à raison d'une feuille par cep choisi au hasard dans la parcelle. Le seuil de tolérance, au-dessus duquel une intervention de printemps est nécessaire, est fixé à 60 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'araignée rouge. Un premier contrôle doit être réalisé dès le stade E de la vigne (premières feuilles étalées). Un deuxième contrôle aux stades F, G (grappes visibles) permettra de prendre une décision définitive.

L'opportunité de l'intervention doit se raisonner également en fonction des conditions climatiques de ces prochains jours. Si le temps chaud actuel persiste, la poussée végétative sera très rapide, auquel cas les acariens seront "dilués" dans une végétation abondante et causeront, de ce fait, moins de dégâts. Inversement, des températures relativement basses augmenteraient la gravité de l'attaque.

En cas d'intervention immédiate (stades D, E), préférer aux autres produits le tétrasul (Animert) qui présente une efficacité sur les oeufs d'hiver non encore éclos.

Il est indispensable de passer avec le pulvérisateur dans tous les rangs, et d'orienter les buses de bas en haut, la majorité des acariens se trouvant à la face inférieure des feuilles. La quantité de bouillie par hectare doit être suffisante pour bien mouiller tout le feuillage.

ACARIOSE

En cas d'attaque (pousses atrophiées, feuilles petites, plissées, gaufrées...), intervenir en rattrapage aux stades E à F de la vigne (pousses de 5 à 10 cm).

Le soufre en poudrage possède une bonne efficacité contre ce ravageur.

CIGARIERS

Cet insecte, facilement reconnaissable par sa couleur vert-cuivré, est signalé un peu partout dans le vignoble.

Il convient de suivre attentivement l'évolution de ce ravageur et d'intervenir, si nécessaire, avec un parathion à 30 g de m. a./hl.

PYRALE

Quelques rares chenilles, encore très petites (2 à 3 mm de longueur), sont observées. Compte tenu de la forte poussée végétative, il est inutile d'intervenir pour le moment.

/ GRANDES CULTURES /

- CEREALES -

STADES MOYENS INDIQUES PAR NOS OBSERVATEURS

- Blé d'hiver : 7 (2ème noeud)
- Orge d'hiver, escourgeon : 7-8 (2ème noeud - gonflement).

MALADIES

Les maladies des feuilles et épis ont peu évolué par rapport à notre bulletin n° 12 du 8 mai.

A signaler l'apparition des barbes sur orges d'hiver dans certaines situations précoces d'Alsace (68). Dans ces parcelles, la décision d'une éventuelle intervention fongicide, contre la rhynchosporiose notamment, est à prendre rapidement. Cette maladie est notée sur les feuilles supérieures dans certaines parcelles en Lorraine et localement en Alsace.

L'état sanitaire des céréales de printemps demeure satisfaisant dans l'ensemble de la Circonscription.

.../...

RAVAGEURS

- Tordeuse des céréales (Cnephasia pumicana)

L'insecte adulte est un petit papillon gris dont la chenille mine les feuilles et ronge les épis. Ce ravageur est en nette régression dans la zone initiale d'infestation de l'Ackerland-Kochersberg (67).

La migration des jeunes chenilles de leur refuge hivernal (arbres, haies...) sur les parcelles de céréales avoisinantes, contrôlée à l'aide de panneaux blancs englués, a été faible ce printemps. Les dernières captures ont été enregistrées le 7 mai, date à laquelle ont également été notées les premières feuilles minées.

Compte tenu de la faiblesse des infestations, au-delà de 25 mètres du lieu d'hivernation, tout traitement insecticide généralisé est à proscrire.

Pour juger de l'opportunité d'éventuelles interventions à proximité de haies..., nous conseillons aux producteurs de prélever, au hasard, 50 talles pour vérifier la présence de mines à l'intérieur desquelles se trouvent les chenilles, de couleur orangée, qui s'observent aisément par transparence.

Les seuils d'intervention sont les suivants :

. sur orge de printemps : 1 larve pour 20 talles,
. sur orge et blé d'hiver : 1,5 à 2 larves pour 20 talles.

A préciser que le stade d'intervention est atteint (premières feuilles pincées).

Comme insecticides, on utilisera de préférence des produits contenant du malathion (1 000 g de m. a./ha) en mélange avec deux litres d'huile minérale.

En présence de mauvaises herbes en fleurs, susceptibles d'être visitées par les abeilles et après épiaison des céréales, l'utilisation d'une spécialité non dangereuse pour les abeilles est obligatoire (phosalone...).

- HOUBLON -

MILDIOU

L'élongation des lianes de houblon a été rapide ces derniers jours. Il importe donc d'assurer une protection du nouveau feuillage, dès le début de la semaine prochaine. Ce traitement pourra toutefois être légèrement différé, dans la mesure où le beau temps actuel persistera.

PUCERONS (Phorodon humuli)

La migration des pucerons ailés des pruniers sur le houblon n'a pas débuté jusqu'à présent. Il est inutile d'ajouter un aphicide à la bouillie anti-mildiou.

- BETTERAVE -

PEGOMYIES

Les premières pontes de pégomyies sont observées. Il est encore trop tôt pour intervenir contre ce ravageur.

/ ARBRES FRUITIERS /

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La période chaude et ensoleillée que nous traversons n'est pas favorable aux contaminations. Par contre, elle permet enfin à la végétation de se développer rapidement. Une grande surface foliaire va donc se trouver incessamment sans protection.

Si l'on peut envisager de retarder le prochain traitement jusqu'à l'annonce d'une perturbation, les possibilités de contaminations primaires sont encore importantes.

Le renouvellement du traitement est conseillé dans la période du 21 au 22 mai.

.../...

P176

OIDIUM DU POMMIER

Renouveler également la protection contre cette maladie.

- MIRABELLIER - PRUNIER -

HOPLOCAMPES

Les captures en pièges englués restent très faibles en Alsace et nulles en Lorraine. La floraison étant terminée ou sur le point de l'être selon les situations, la protection des vergers contre ces ravageurs est inutile cette année.

PUCERONS

Les premières colonies de pucerons peuvent actuellement s'observer sur mirabelliers. Elles sont sans gravité pour l'instant, mais pourront devenir vite inquiétantes si les conditions climatiques actuelles persistent. La surveillance des vergers est nécessaire afin de juger de l'utilité d'une intervention.

- TOUTES ESSENCES -

CHENILLES DEFOLIATRICES

Ces chenilles sont maintenant très actives dans bien des vergers (cerisier, pommier, mirabellier). Ne pas attendre de voir les dégâts s'aggraver pour effectuer un traitement (voir notre bulletin n° 11 du 25 avril). Sur arbres en fleurs, seul le Bacillus thuringiensis peut être utilisé (protection des abeilles).

/ PETITS FRUITS /

- FRAMBOISIER -

DESSECHEMENT DES RAMEAUX

Un nouveau traitement préventif est conseillé.

/ CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP /

- CHOU -

MOUCHE DU CHOU

La protection des choux en place contre les attaques de la mouche du chou sera assurée par le traitement du sol après plantation et reprise des plants avec un produit à base de diazinon, chlorfenvinphos ou trichloronate, sous forme de granulés. Cependant, la technique par arrosage des plants au moment de la plantation est préférable. A cet effet, utiliser une bouillie à base de bromophos (50 g de m. a./hl) ou de diéthion (30 g de m. a./hl), à raison de 0,1 litre de bouillie par plant.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

.../...